



# Elections professionnelles DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

→ **ELECTIONS** aux **Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN).**

## Directeurs des établissements sanitaires, sociaux et medico sociaux (D3S)



Fonction Publique Hospitalière

→ **VOTER CGT, c'est le meilleur moyen de se donner des points d'appui efficaces en CAPN pour :**

- Faire appliquer les règles de notre statut de façon juste et équitable pour tous dans le cadre d'une gestion nationale du corps à reconquérir
- Exiger la publication de tous les postes vacants face au pouvoir discrétionnaire des ARS
- Faire émerger un droit de refus des intérimaires à rallonge
- Définir collectivement et appliquer des critères de choix d'avancement de manière transparente
- Agir pour mettre fin à l'obligation de mobilité géographique pour avancer au grade supérieur
- Défendre les droits individuels et faire en sorte que la CAPN soit une véritable voie de recours en cas d'évaluations annuelles arbitraires.

**Mais surtout, le vote CGT, c'est pousser les syndicats à l'action en faveur de l'unicité statutaire DH-D3S en vertu du principe « A travail égal, statut égal ».**

Lors de l'examen du décret statutaire D3S par le Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière le 16 novembre 2007, la CGT était la seule organisation syndicale à revendiquer l'unicité statutaire entre les DH et les D3S. Onze ans plus tard, une majorité d'organisations nous a rejoints pour faire reconnaître nos formations et nos responsabilités en termes de déroulement de carrière, de grille indiciaire et de régime indemnitaire identiques aux DH.

→ **En votant CGT, vous exprimerez aussi vos convictions pour :**

- L'égalité entre les femmes et les hommes et mettre fin aux écarts injustifiés en terme de rémunération et d'accès aux responsabilités
- La meilleure maîtrise du temps de travail avec un droit effectif à la déconnexion favorisant un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle
- L'intégration des primes au traitement
- La garantie de notre liberté d'expression et la protection des lanceurs d'alerte qui dénoncent les méfaits de l'austérité comptable imposée aux établissements et services que la plupart des tutelles nous poussent à gérer comme des entreprises
- L'accès facilité à la formation continue sur un budget spécifique, notamment en cas de mobilité
- Le développement de dispositifs d'accompagnement en matière de risques professionnels
- La défense de l'EHESP en tant que grande école du service public et l'amélioration des conditions d'accueil, de rémunération et de défraiement des élèves directeurs.

## LE 6 DÉCEMBRE 2018, VOTEZ CGT !

→ **LE VOTE CGT, c'est un vote d'exigence pour des services publics tournés vers le progrès social et la satisfaction des besoins de la population !**

→ **Le 6 décembre 2018, VOTEZ POUR DES CANDIDAT-E-S CGT !**